

22 avr 2004 -19:56

Invitation réunion commune des gouvernements de la Belgique et du grand duché de Luxembourg

Mercredi 28 avril 2004 se tiendra à Gaischel, sur la frontière belgo-luxembourgeoise, une première réunion commune des gouvernements de la Belgique et du grand duché de Luxembourg. Ce Conseil des ministres commun représente le désir des deux gouvernements d'approfondir la coopération entre la Belgique et le Luxembourg, coopération déjà fort soutenue dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Benelux.

Mercredi 28 avril 2004 se tiendra à Gaischel, sur la frontière belgo-luxembourgeoise, une première réunion commune des gouvernements de la Belgique et du grand duché de Luxembourg. Ce Conseil des ministres commun représente le désir des deux gouvernements d'approfondir la coopération entre la Belgique et le Luxembourg, coopération déjà fort soutenue dans le cadre de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Benelux.

L'objectif est d'élargir cette coopération à d'autres domaines et donc de jouer un rôle de précurseur au niveau du processus d'intégration européenne en cours. En effet, tout comme l'Union économique belgo-luxembourgeoise de 1922 a ouvert la voie à la Communauté Economique Européenne et à l'Union économique et monétaire, cette coopération approfondie se doit de poser les jalons d'une union politique au niveau européen. Ce n'est donc pas par hasard que ce premier Conseil des ministres commun se déroule à l'aune de l'élargissement de l'Union européenne du 1er mai 2004. Une Déclaration Commune sera approuvée lors de cette réunion. Cette déclaration a été rédigée les mois passés par les hauts fonctionnaires des deux pays, et ce, conformément aux lignes de force avalisées par le Conseil des ministres au 30 janvier 2004. Un plan d'action fera également l'objet de discussions et inclura des initiatives concrètes pour les années à venir. Il sera également pris note d'un inventaire des formes de coopération existantes. En guise de conclusion, le lancement d'un site web belgo-luxembourgeois sera entériné.

Programme
08h30 Check-In presse à Melsbroek
09h00 Départ aéroport militaire de Melsbroek (avion gouvernemental)
09h30 Arrivée à l'aéroport de Luxembourg ? Transfert à Gaichel
10h00 Réunion de travail
11h30 Conférence de presse
12h00 Déjeuner de travail
14h00 Fin ? Retour à l'aéroport de Luxembourg
14h45 Départ
15h15 Arrivée à Melsbroek

Info pratique. Si la presse désire participer à cet événement, elle devra s'accréditer préalablement auprès des autorités luxembourgeoises. Les Affaires étrangères ont déjà fourni les formulaires d'accréditation. Nous les transmettons à nouveau en annexe. Si vous désirez prendre l'avion gouvernemental, vous devrez vous inscrire avant demain soir via le service de presse du Premier Ministre par courriel à l'adresse suivante : nicky.bellemans@premier.fed.be. La réunion se tiendra à l'adresse suivante : Hôtel Le Gaichel 5, route de Mersch L-8469 Eischen